

Maupin ira expressément en la ville de Paris le plus diligemment qu'il pourra, pour avecq les dits architectes consulter les dits plans et desseing ; parce que , envoyant d'ici audit Paris les dits plans sans que quelqu'un qui les entende soit présent, on ne pourroit répartir aux objections que les dits architectes pourroient faire sur iceux. »

L'architecte Simon Maupin, à qui ce grand travail est confié, était déjà connu du consulat : il a, en 1625, exécuté la carte de Lyon qui porte sa signature ; nommé en 1637 voyer de la commune (1), il a été chargé de détruire par la mine les rochers qui obstruent le chemin conduisant près l'église des Feuillants (2) ; il a travaillé, en 1639, à l'établissement des digues qui doivent maîtriser le Rhône et préserver le faubourg de la Guillotière, et dans les devis des travaux, devis qui lui sont payés 450 livres (3), il prend le titre d'ingénieur de Sa Majesté (4) ; c'est à lui, en 1643, que sont demandés les plans et dessins pour l'érection de deux statues de la Sainte-Vierge, l'une sur la place du Change, l'autre sur une des piles du pont de la Saône (5) ; en 1644 il agrandit et décore la chapelle Saint-

(1) En concurrence de Néry de Quibly, titulaire de cet emploi, mais qui, étant fort âgé et infirme, ne pouvait plus continuer seul l'exercice de ses fonctions. *Archives de Lyon* BB, 191.

(2) BB, 191. *Archives de Lyon*.

(3) BB, 194.

(4) BR, 193. Ces travaux d'endiguement avaient été concertés entre Simon Maupin et un ingénieur hollandais nommé Willenghem qui passait pour fort expert dans la construction des digues. Le consulat fit présent de 500 livres tournois à cet ingénieur étranger pour le remercier de son habile direction.

(5) BB, 197. On voit peu après mentionné l'achat des deux blocs de marbre à Gênes pour ces statues qui furent confiées au ciseau de Martin Hendrecy.